Effectuer une main-levée de saisie sur salaire

Par Eric50
Bonjour, voilà ma question. En accord avec mon ex épouse je dois effectuer une main levée de la saisie arrêt sur mon salaire pour la pension de nos deux enfants. La problématique est la suivante : cette main levée ne peut être effectuée que par un huissier de justice, toutefois je me trouve dans la Manche et je suis militaire de carrière. Le centre financier de la solde militaire et notamment de ce type de saisie arrêt se trouve situé à METZ d'où ma question : nanti des documents fournis par mon ex conjointe, puis je saisir un huissier sur la commune de CHERBOURG EN COTENTIN (Manche) pour réaliser cette demande ? Par avance merci de votre réponse. Cordialement
Par ESP
Bonjour Avez vous contacté l'huissier qui a procédé à la saisie. C'est comme cela que vous aurez la meilleure réponse.
C est mon ex femme qui a réalisé cette démarche et elle ne sait plus où se trouvent documents car elle a déménagé à de multiples reprises
Par ESP
Vous devriez le contacter vous même.